

monie par la bénédiction du lieu ; puis, ayant adressé à la pieuse assemblée quelques paroles analogues à la circonstance, elle a récité l'hymne *Veni Creator*, avec verset et oraison ; à la suite de quoi, le vénérable pontife a célébré la première messe dans le charmant petit oratoire des Sœurs. La réunion se composait d'une vingtaine de personnes qui avaient sollicité la faveur d'unir leurs prières à celles du fondateur et des fondatrices. Ce même jour, à l'imitation de la vénérable Marg.-Bourgeois, (.)ies Sœurs ont donné l'instruction à quelques enfants ; mais les classes proprement dites ne commenceront qu'au 1er. de décembre, et ce jour-là ce ne sera plus à une douzaine, mais bien à une cinquantaine d'écolières que nos institutrices enseigneront toutes les bonnes choses que l'on enseigne à la Congrégation de Montréal. Réjouissez-vous donc, ma chère Supérieure, du bien que votre maison va opérer par ici et demeurez convaincue que chaque membre de votre communauté aura part à cette bonne œuvre, si elle la seconde de ses vœux et de ses prières."

COLLÈGE DE STE.-ANNE. — Nous donnons avec plaisir l'extrait suivant d'une lettre du 26 novembre adressée à la *Gazette de Québec* relative à la construction du nouveau collège de Ste. Anne :

" On sait que le huit du mois de juin dernier eut lieu, à Ste. Anne, la bénédiction de la première pierre d'un nouveau collège.

" L'heureuse opportunité de la saison, le zèle toujours soutenu des paroissiens de Ste. Anne, l'assistance active des paroisses voisines, et notamment de la Rivière-Ouelle, grâce aux efforts constans de M. le seigneur du lieu, l'assiduité et la conscience des ouvriers, la rentrée assez efficace des argens souscrits ; enfin la Providence a permis qu'après six mois à peine de travail et d'ardeur l'entreprise vint à succès. Aujourd'hui l'édifice est debout ; et malgré l'état avancé de la saison la couverture en planche se poursuit avec empressement afin de préparer un abri pour les travaux intérieurs dont la plus grande partie pourra être exécutée dans le cours de l'hiver. Vû cet heureux résultat, une messe d'actions de grâces a été chantée lundi dernier.

" Pour compléter le tout, la corporation a toujours foi dans la bienveillance publique. Elle voit avec admiration dans le diocèse de Montréal surgir comme par enchantement de nouvelles institutions de charité et de bien public, toutes fondées sur le zèle et la libéralité chrétienne de ses compatriotes. Certains les éléments de cette charité et de ce zèle ne manquent nulle part parmi nous. A d'autres qu'à la corporation d'en suspecter les généreux efforts. Ainsi, un centre d'éducation mixte, garantie sur sa base qui est la religion et la morale de nos pères ; et, avec les moyens suffisants, garantie aussi dans ses fins qui sont l'instruction de cette partie de notre jeunesse que les hautes vocations, ou les plus humbles emplois de la société n'appellent point ; une telle entreprise

(*) Nous devons observer que l'époque des premiers travaux de la Sœur Marg.-Bourgeois pour l'éducation des petites filles dans Ville-Marie est regardée par quelques personnes comme antérieure de six années à celle que nous leur avons assignée dans nos derniers Nos. C'est bien en 1659, il est vrai, qu'elle réunit pour la 1re. fois les enfans pour leur donner une éducation commune. Mais dès le 25 novembre 1653, peu de jours après son arrivée dans la colonie, elle avait consacré ses soins à l'éducation, qu'elle allait distribuer de porte en porte : ce qu'elle avait continué sans interruption, pendant tout le temps qu'elle avait passé dans la colonie, jusqu'en 1659.—Note de l'Éditeur.